



## Commission de services policiers d'Ottawa



PRÉSIDENT  
Eli El-Chantiry  
Conseiller



VICE-PRÉSIDENT  
Jim Durrell



MEMBRE  
Allan Hubley  
Conseiller



MEMBRE  
Carl Nicholson



MEMBRE  
L.A. (Sandy) Smallwood



MEMBRE  
Tim Tierney  
Conseiller



MEMBRE  
Suzanne Valiquet

DIRECTRICE EXÉCUTIVE  
Wendy Fedec

ADJOINTE ADMINISTRATIVE  
Lynn Kennedy

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1P 1J1  
Tél. : (613) 560-1270  
Télec. : (613) 580-2728  
Courriel : [Wendy.Fedec@ottawa.ca](mailto:Wendy.Fedec@ottawa.ca) or  
[Lynn.Kennedy@ottawa.ca](mailto:Lynn.Kennedy@ottawa.ca)  
Site Web : [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca)

## MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à la présentation trimestrielle du Bulletin de l'hiver 2016 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont offerts [en ligne](#). Contenu de ce numéro :

- Fermeture des bureaux pour les Fêtes
- Calendrier des réunions ordinaires en 2017
- Nouvelle représentation du Conseil municipal à la Commission
- Au revoir, chef adjoint Keeley
- Approbation du budget 2017 du Service de police d'Ottawa
- Rapport du projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers
- Vérification de l'égalité entre les sexes au SPO
- Cérémonie de remise des prix du Service de police d'Ottawa de 2017
- Rapports reçus récemment par la Commission.

***Au nom des employés et des membres de la Commission, j'aimerais également en profiter pour vous souhaiter à toutes et à tous un temps des Fêtes marqué par la joie, la sécurité et la santé, et vous offrir mes vœux de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.***



Eli El-Chantiry, président

### FERMETURE DES BUREAUX POUR LES FÊTES

Les bureaux de la Commission de services policiers d'Ottawa seront fermés pour la période des Fêtes, à partir de 16 h le vendredi 23 décembre 2016, et rouvriront à 8 h, le mardi 3 janvier 2017.



## CALENDRIER DES RÉUNIONS ORDINAIRES EN 2017

(À 16 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville)

23 janvier	27 février	27 mars	24 avril
29 mai	26 juin	24 juillet	(Aucune réunion en août)
25 septembre	23 octobre	27 novembre	18 décembre

### NOUVELLE REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL À LA COMMISSION

En novembre, nous avons dit au revoir à la **conseillère Jan Harder**, qui était membre de la Commission depuis décembre 2010. Madame Harder, qui est très occupée avec le Comité de l'urbanisme et ses autres engagements municipaux, a assisté à sa dernière réunion de la Commission le 7 novembre dernier. Le président, Eli El-Chantiry, l'a remerciée au nom de la Commission pour sa contribution aux services policiers et à la Commission.

Le 9 novembre, le Conseil municipal a nommé le **conseiller Allan Hubley** à la Commission de services policiers d'Ottawa jusqu'à la fin du mandat du Conseil. Le conseiller Hubley représente le quartier 23 – Kanata-Sud depuis décembre 2010; il a également occupé différents postes de conseiller principal dans la fonction publique fédérale pendant 20 ans. En 2007, la Ville d'Ottawa a souligné sa contribution remarquable dans le quartier de Kanata-Sud et lui a décerné le prix du Citoyen de l'année. En 2008, à Rideau Hall, il a reçu le Prix du Gouverneur général pour l'entraide en raison de son engagement bénévole et de son apport à la communauté. La Commission est ravie de souhaiter la bienvenue au conseiller Hubley, qui a prêté serment lors de la réunion du 28 novembre.

### AU REVOIR, CHEF ADJOINT KEELEY

Lors de la réunion du 28 novembre, le chef Bordeleau a annoncé que le chef adjoint, Ed Keeley, serait en congé à partir du 3 décembre jusqu'à son départ à la retraite, le 31 janvier 2017. Le chef adjoint Keeley a été félicité pour ses 31 années de services, et remercié pour son immense contribution au Service de police d'Ottawa et à la collectivité.

### APPROBATION DU BUDGET 2017 DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Le 14 décembre 2016, le Conseil municipal a approuvé les budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2017 du Service de police d'Ottawa (SPO). Le budget de fonctionnement brut totalise 320,2 millions de dollars. Après déduction des recouvrements et des recettes non fiscales, le budget de fonctionnement net est de 285.9 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 8.9 millions de dollars par rapport à



2016. Compte tenu d'une hypothèse de croissance de 1,3 %, l'augmentation nette des recettes fiscales du SPO est de 2 %. Cela représente une augmentation d'environ 11 \$ au compte de taxes municipales du contribuable moyen.

Dans l'optique de relever les défis budgétaires afférents aux services policiers et d'améliorer continuellement la prestation de ceux-ci, le Service de police a réalisé des gains d'efficacité se chiffrant à 11,2 millions de dollars de 2012 à 2016. On prévoit des gains d'efficacité additionnels de 2 millions de dollars pour l'année 2017.

## **PUBLICATION DU RAPPORT SUR LE PROJET DE COLLECTE DE DONNÉES FONDÉES SUR LA RACE AUX CONTRÔLES ROUTIERS**

À la suite d'une entente conclue entre la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) et la Commission de services policiers d'Ottawa (la Commission) le 27 avril 2012, le Service de police d'Ottawa a entrepris le projet de collecte de données fondées sur la race le plus important de l'histoire des services policiers canadiens. Dans le cadre de ce projet, les agents de police postés à différents contrôles routiers devaient noter la race des automobilistes telle qu'ils pouvaient l'observer, de juin 2013 à juin 2015. Une équipe de recherche de l'Université York a analysé les données recueillies et a dévoilé ses conclusions dans un rapport publié le 24 octobre. Les résidents ont eu l'occasion de discuter des recommandations du rapport à l'occasion d'une réunion publique tenue le 24 novembre. Une autre consultation publique aura lieu le 28 février 2017, en vue de l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel visant à mettre en œuvre ces recommandations.

Pour en savoir plus sur le projet, notamment sur l'entente, sur les nouveautés et sur les appels au public, consultez [ottawapolice.ca/race](http://ottawapolice.ca/race).

## **VÉRIFICATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES AU SPO**

La réussite des opérations repose sur une représentation fidèle de la population servie, qui englobe également la valeur fondamentale d'égalité entre les sexes protégée par la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'égalité entre les sexes représente un enjeu dans les services policiers, tout comme dans de nombreux autres métiers traditionnellement dominés par les hommes. Le 16 août 2012, une agente du SPO a déposé une requête auprès du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) en raison de discrimination alléguée en matière d'emploi fondée sur le sexe et l'état familial. Le règlement établi entre la requérante et le SPO prévoit une série de mesures pour résoudre les problèmes d'égalité entre les sexes au sein du service.

*1<sup>re</sup> étape* : Analyser les données du recensement de l'effectif de 2012 du SPO afin de déterminer la répartition des employés selon le sexe et l'état familial.

*2<sup>e</sup> étape* : Vérifier des données sur le sexe.

*3<sup>e</sup> étape* : Élaborer de nouvelles politiques et procédures ou



modifier le cadre actuel concernant l'embauche et l'avancement professionnel, notamment une politique provisoire sur les adaptations en matière de droits de la personne.

*4<sup>e</sup> étape* : Mettre en œuvre les politiques adoptées à la suite de la troisième étape et former les employés du service à cet égard.

Les résultats des première et deuxième étapes devaient être présentés à la Commission avant le 4 novembre 2016, et ont été rendus publics lors d'une réunion de comité de la Commission le 14 novembre. Vous pouvez consulter le rapport [ici](#). Les troisième et quatrième étapes doivent être terminées d'ici le 4 mai 2017 et le 4 novembre 2017 respectivement.

### CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA DE 2017

Lundi soir, le 5 décembre, le chef Charles Bordeleau et le président de la Commission de services policiers d'Ottawa, Eli El-Chantiry, ont animé la Cérémonie annuelle de remise des prix du Service de police d'Ottawa. Cette cérémonie vise à honorer le service des membres de la Police d'Ottawa en leur remettant un certificat ou un prix. En tout, 127 prix, répartis selon les catégories suivantes, ont été décernés lors de la cérémonie :

- **La médaille de la police pour services distingués** est remise de la part du gouverneur général du Canada à tous les agents du Service de police qui ont complété une période de 20 ans de service exemplaire. Les agents ayant complété 30 ans reçoivent une barrette qui est portée avec la médaille.
- Un cadeau de **service civil** est décerné pour services rendus aux employés civils qui ont accumulé 20, 30 ou 40 ans de service à plein temps. Les membres assermentés et civils qui atteignent 25 ans de service se voient offrir la montre de leur choix, et les membres assermentés et civils qui atteignent 35 ans de service reçoivent un cadeau de la part du Service de police d'Ottawa.
- **La Médaille canadienne du maintien de la paix** a été créée pour souligner la contribution particulière qu'apportent les Casques bleus canadiens en faveur de la paix depuis 1947.
- **La pièce commémorative pour les missions de paix internationales** a été créée en 2009 dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du Programme policier d'opérations de paix internationales pour saluer le travail de tous les agents de police canadiens qui ont pris part à ces missions depuis 1989. Un de nos membres a reçu cette pièce.



## RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du troisième trimestre de 2016, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont accessibles à l'adresse suivante : [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).

- **Budget 2017** (voir l'article précédent)
- **Rapport du projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers** (voir l'article précédent)
- **Vérification de l'égalité entre les sexes au service policiers d'Ottawa** (voir l'article précédent)
- **Rapport annuel sur la politique relative aux droits de la personne et au profilage racial** – Conformément à la politique de la Commission CR-16, le chef de police doit présenter chaque année un rapport sur l'efficacité et sur la portée de cette politique. Les politiques et procédures opérationnelles du SPO continuent d'être partie prenante d'une approche à volets multiples visant à résoudre les problèmes de profilage racial et à assurer la neutralité du service de police. La prochaine étape consiste en la réalisation d'un examen plus approfondi en 2017 pour harmoniser et intégrer les initiatives connexes en cours : résultats des grands projets portant sur le profilage racial et autres initiatives visant la neutralité policière qui ont le potentiel d'influencer les politiques; projet de vérification des données sur le sexe de SPO; et élaboration d'un plan d'action pluriannuel visant à intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion au plan organisationnel actuel.
- **Lettres de remerciement** – Les membres du Service de police d'Ottawa entrent quotidiennement en contact avec les résidents et les visiteurs d'Ottawa, allant souvent au-delà des exigences de l'appel du devoir. Lorsque de telles situations se produisent, le chef et la Commission aiment en être informés. Chaque mois, la Commission reçoit un rapport de remerciements, qui comprend des extraits de lettres qui font l'éloge des policiers d'Ottawa pour l'aide qu'ils ont apportée au moment opportun ou pour leurs contributions personnelles qui dépassent le cadre de leurs fonctions.

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le troisième trimestre de 2016 :

**Rapport d'étape sur les exigences de surveillance du rendement de la Commission** – Un calendrier annuel des exigences de surveillance fixe, pour les employés du SPO et la Commission, des attentes claires quant aux dates de présentation de rapports liés à la surveillance. Il aide la Commission à respecter ses obligations



légales en matière de surveillance régulière de certains aspects des activités du Service de police, comme la situation budgétaire, l'administration du système de gestion des plaintes du public, l'atteinte des objectifs du plan d'activités ou encore la vérification de conformité qu'exigent plusieurs normes policières du Ministère.

- **Rapport de rendement** — Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- **Rapport financier** — Ce rapport financier trimestriel résume la situation financière actuelle de l'organisme. À l'heure actuelle, le personnel prévoit que l'équilibre financier sera atteint en fin d'exercice. Le rapport du deuxième trimestre comprenait également le rapport de gestion d'actifs 2013.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** — Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions, les promotions et les affectations au poste d'agent principal.
- **Rapport sur les plaintes relatives aux politiques et services — *Loi sur les services policiers, partie V*** — Ce rapport présente les renseignements statistiques sur les plaintes pour inconduite formulées par le public et le chef de police, ainsi que les plaintes concernant les politiques et les services formulées par le public.
- **Rapport d'étape des services juridiques** — Ce rapport comprend des renseignements statistiques et une analyse des tendances en ce qui concerne les écarts par rapport au budget approuvé, sur les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.

*La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez son site Web, [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).*

*La Commission de services policiers tient ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en juin (la réunion est reportée au 17 juin), en août (pas de réunion) et en décembre (la réunion a lieu le troisième lundi du mois). Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 16 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les résidents sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission par écrit au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.*